

Code stage F6

Évaluation PEP-3 pour enfants AUTISTES



"Il est recommandé de veiller à ce qu'évaluations et interventions continuent à être directement connectées et à interagir de façon réciproque tout au long de la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant/adolescent, qui s'inscrit dans la durée".
 RBP HAS ANESM mars 2012. Il est particulièrement approprié pour les enfants (Echelle Développementale de 12 à 83 mois).

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé les critères de cotation des items de l'évaluation afin d'objectiver les compétences de l'enfant évalué (maximum 13 ans). Il apprendra à analyser les résultats pour élaborer les grandes lignes d'un PPI*. Ce module comprend, en plus de la théorie, une mise en situation, permettant un perfectionnement de la pratique professionnelle.

*(Formation F29 recommandée pour approfondir le thème du PPI)

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Introduction : évaluation et diagnostic, approche développementale et fonctionnelle
 Principes généraux du PEP-3 et présentation des matériaux.
 La structuration d'une situation d'évaluation
 Le dossier pédagogique et médical
 Les items
 La cotation
 L'évaluation
 Le questionnaire aux parents : priorités parentales et recueil d'informations
 La collaboration avec les parents

Jour 2 – 7 heures

Évaluation d'un enfant par le PEP-3 par le formateur
 Les participants assistent à l'évaluation transmise par le système vidéo et procèdent à la cotation des items
 Discussion générale sur l'évaluation
 Reprise de la cotation pour chaque item et justification du niveau

Jour 3 – 7 heures

Analyse méthodique des scores pour chaque item

Analyse de l'ensemble des données pour le profil développemental
 Les domaines du PPI
 Elaboration du rapport écrit

Jour 4 – 7 heures

Élaboration des grandes lignes du projet éducatif individualisé basé sur les données du PEP-3
 Rédaction des grandes lignes du PPI de l'enfant testé par les participants
 Introduction et formation sur l'entretien avec les parents et sur la restitution des informations

Jour 5 – 7 heures

Entretien avec les parents de l'enfant testé.
 Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...
 Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo
 Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués
 Le suivi / l'évaluation continue
 La nécessité d'une collaboration entre les professionnels concernés / le rôle des spécialistes

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mise en situation et étude de cotation.
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil, un support écrit, un manuel
Durée : 35 heures réparties sur 5 jours
Lieu : PARIS
Dates : 30 mars au 3 avril 2020 | 15 au 19 juin 2020*
 23 au 27 novembre 2020*

Animateur : Ginette BERNIER | Astrid KREMER*, Psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 690 euros
 Profession libérale : 580 euros
 AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :

35 heures

- Environnement humain et matériel adapté à l'autisme
- Communication
- Stratégies d'enseignements
- Evaluations formelles et informelles